

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Le SISP ? Qu'est-ce que c'est ?

Le *Secrétariat intersyndical des services publics*, le **SISP** regroupe actuellement 3 organisations syndicales dont la **Centrale des syndicats du Québec** (CSQ) à laquelle la **FPPE** est affiliée, le **Syndicat de la fonction publique et parapublic du Québec** (SFPO) et **l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux** (APTS).

L'objectif principal du **SISP** est la défense et la promotion des services publics ainsi que les personnes qui y travaillent. Lors des dernières négociations pour notre convention collective actuelle, le **SISP** a été un acteur très présent comme négociateur auprès du gouvernement pour les éléments touchant la retraite, le RQAP, les conditions salariales.

Enfin, tout ce qui touche l'ensemble des membres comme demandes intersectorielles. Près de 400 000 membres étaient représentés.

Actuellement, un grand questionnement est en marche concernant un **SISP** élargi afin de se donner la force du nombre lors des négociations.

Les 3 organisations syndicales qui composent actuellement le **SISP** s'entendent sur des intérêts communs :

- *Défense et promotion des services publics et valorisation du personnel*
- *Défense et promotion des droits syndicaux*
- *Amélioration du rapport de force collectif*
- *Contrepoids au discours dominant*
- *Renforcement et amélioration des capacités organisationnelles*
- *Capacité de sensibilisation et de mobilisation*
- *Capacité de sensibilisation et de mobilisation*
- *Rayonnement accru*
- *Capacité offensive*
- *Force d'attraction*

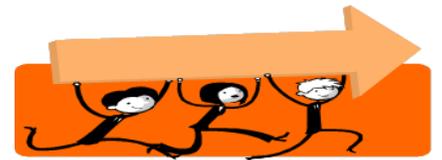
Une rencontre aura lieu à Chicoutimi le **21 octobre 2013** avec des représentants de la CSQ pour nous entendre sur la question.

Voulons-nous d'une structure élargie ou le **SISP** actuel convient ?

À nous de se faire entendre sur le sujet au moment opportun lors de cette tournée à travers le Québec.

Fin de la convention collective actuelle – 31 mars 2015

Nous y voilà déjà ! Dès septembre 2013, des tournées se feront auprès de vous, membres du **SPPLPB csq** pour la 1^{re} étape de préparation, afin de déterminer les éléments à paraître dans les cahiers de demandes concernant les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation à soumettre à notre employeur, le gouvernement. En lien avec notre convention excluant les salaires.



L'équipe de négociation de la **Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation**, la **FPPE**, commencera ses travaux en **janvier 2014** à partir des consultations effectuées. Le travail de négociations avec le gouvernement débutera en **juin/ septembre 2014** et se poursuivra jusqu'à la signature de la nouvelle convention collective. En général, cette étape se poursuit sur un ou deux ans avant de conclure. La dernière ronde de négociations a duré toute une année avec des priorités ciblées. Ce sera comment cette fois-ci ? Le 1^{er} avril 2015 est la cible. **Surveillez vos courriels.**

*Bonnes vacances
à toutes et tous de la part
de votre équipe syndicale*

SPPLPB csq